

Vacciner pour régner

La gestion sanitaire de la fièvre catarrhale des ruminants

L'hiver 2009-2010 s'achève sur un sentiment diffus de l'avoir échappé belle. Nous sommes passés à côté de la vaccination obligatoire contre la grippe A. Mais nous ne sommes pas passés loin. Il s'en est fallu d'un infime courant d'air, ou plutôt, d'un éternuement, pour que les mises en garde et les menaces tempêtées par les autorités ne parviennent à créer le vent de panique nécessaire à une gestion sanitaire coercitive. Même si, sur la base d'un thriller médiatique assez mal ficelé, plusieurs millions d'individus ont accepté de se faire inoculer – pour le dire poliment – un vaccin de composition expérimentale destiné à endiguer une maladie aussi terrifiante que la crève saisonnière, le plan Pandémie Grippe A n'aura finalement été qu'une revue de troupes peu concluante. Globalement, la population n'est pas encore prête à obéir sans broncher aux injonctions d'un ordre bio-sécuritaire encore en construction. L'an prochain, peut-être ?

Les vaches et les brebis, elles, n'ont pas été épargnées. Cet hiver, l'obligation de vacciner l'ensemble des cheptels de ruminants du territoire contre la fièvre catarrhale ovine (FCO), décrétée en 2008, a été reconduite. Les éleveurs qui refusent de s'exécuter ont récemment commencé à recevoir procès-verbaux et convocations en gendarmerie. Organisés dans toute la France en une soixantaine de collectifs, ils pointent le florilège d'incohérences et de mensonges qui ponctuent cette campagne sanitaire, tout en constatant la nocivité du vaccin, dont il n'est pas impossible qu'il rivalise en morbidité avec l'épidémie elle-même.

Au-delà des pittoresques enjeux commerciaux qui ont présidé à la vaccination obligatoire, la gestion de l'épidémie de FCO est révélatrice du fonctionnement du monde agricole. Dans les filières conventionnelles, les éleveurs, endettés et étroitement dépendants des prix des matières premières, sont devenus les sous-traitants de l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique ; ils sont généralement demandeurs de contrôles administratifs et de mesures sanitaires destinés à maintenir la demande, en dépit de la méfiance grandissante suscitée par les pratiques d'élevage dites modernes. Les rares éleveurs qui ont choisi de pratiquer un élevage non intensif, pour leur part, tentent de se soustraire à cet arsenal de réglementations, qui ont pour effet de normaliser leur pratique et de l'inféoder aux méthodes scientifiques.

« Tu dois être capable de prendre soin de tes bêtes comme tu prends soin de toi », nous disait un éleveur de brebis. Ce que dessine la vaccination obligatoire contre la FCO, c'est la perspective que nous n'ayons un jour plus le droit de nous soigner comme nous l'entendons. A la faveur d'une épidémie, plus ou moins montée en épingle, et d'un état d'urgence sanitaire dont nous avons vu les contours se préciser cet hiver. Ainsi, ne faut-il pas voir dans la mainmise de l'expertise scientifique sur le cheptel animal un avant-goût de la gestion à venir du cheptel humain ? Un avant-goût ou, plus justement, une *mise en bouche* puisque, depuis 2008, le bœuf et l'agneau que nous consommons contient de l'hydroxyde d'aluminium et des sels de mercure, adjuvants toxiques du vaccin contre la FCO.

Epidémie pastorale

La fièvre catarrhale est une maladie des ruminants dite « de la langue bleue », que propagent des moucheron appelés culicoïdes. C'est une épizootie vectorielle : non transmissible à l'homme et non contagieuse de bête à bête. Le virus, dont il existe 24 sérotypes -variétés- est courant dans les zones tropicales et subtropicales. Depuis les années 1950, les sérotypes 2, 4 et 16 du virus touchaient le bassin méditerranéen. Au début des années 2000, l'Italie s'est essayée à la vaccination massive, obtenant des résultats aussi déprimants pour les cheptels que tonifiants pour l'industrie pharmaceutique.

En août 2006, la détection près de Maastricht du sérotype 8 du virus de la FCO inquiète les épidémiologues. Ce sérotype n'était connu jusque-là qu'en Afrique subsaharienne, en Amérique du Sud et en Inde. L'une des hypothèses avancées – et qui n'est pas le fruit d'un quelconque conspirationnisme altermondialiste – est que le virus aurait transité via les innombrables cargaisons de fleurs coupées qui, exportées en masse depuis le Kenya, le Rwanda et l'Afrique du Sud, sont notamment réceptionnées à Maastricht, dans un aéroport spécialisé¹. Bref, la maladie s'est rapidement propagée dans le nord de l'Europe, des premiers cas sont apparus dans les Ardennes en 2006, et en 2007 et 2008, plusieurs dizaines de milliers de bêtes avaient succombé à la langue bleue.

Après une campagne de désinsectisation massive au perméthrine dont les abeilles sont les principales victimes, la FNSEA réclame compensations financières et plan de vaccination d'urgence au grand Etat pastoral. L'industrie bovine est menacée. Elle repose en grande partie sur l'exportation vers l'Italie de veaux maigres, appelés « broutards », qui y sont engraisés puis consommés. Un marché annuel de 900 millions d'euros. Or l'Italie, dont les filières d'engraissement sont saturées, a profité de la propagation de la langue bleue pour bloquer les importations de veaux français au prétexte qu'ils ne sont pas vaccinés. C'est peut-être ce qui explique la position radicale de Michel Barnier, alors ministre de l'agriculture, selon lequel la FCO serait « la plus grande crise sanitaire que la France ait connue depuis cinquante ans », alors que la maladie n'est pas contagieuse et que la mortalité est loin d'être systématique.

En 2007, une campagne de vaccination facultative est lancée. L'industrie pharmaceutique est sollicitée d'urgence pour produire des vaccins correspondant aux sérotypes 1 et 8 du virus. Les laboratoires Merial, Fort Dodge et Intervet bénéficient d'un marché public d'un montant de 33 millions d'euros. On leur accorde en outre une ATU (Autorisation Temporaire d'Utilisation) qui les dispense des formalités et des tests d'ordinaire nécessaires à l'obtention d'une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché). Mais qui pourrait reprocher à Michel Barnier, qui occupait jusqu'en 2007 la fonction de vice-président de la holding Mérieux Alliance - qui chapeaute notamment le géant Merial – d'avoir fait un geste en faveur de ses anciens collègues et amis ?

L'année suivante, en novembre 2008, la vaccination obligatoire est imposée à tous les éleveurs de France, à l'exception notable de la Corse. Cette décision doit beaucoup aux recommandations de l'AFSSA, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments. Le groupe d'experts chargé de la FCO au sein de cette administration admet que les troupeaux infectés développent rapidement une immunité naturelle, que la maladie se soigne et que, dans plusieurs régions du monde, on cohabite depuis longtemps avec ses symptômes, très variables d'un troupeau à l'autre. Il reconnaît également que l'efficacité du vaccin est difficile à évaluer. Que la durée de l'immunité qu'il procure - entre six et douze mois - est nécessairement inférieure à celle de l'immunité naturelle, acquise pour la vie, ce qui nécessite de procéder à la vaccination plusieurs années de suite. Mais l'AFSSA n'en démord pas : il faut éradiquer coûte que coûte ce sérotype africain, soupçonné d'avoir voyagé clandestinement dans la soute d'un avion. Il n'a rien à faire en Europe ! Difficile de démêler le rationnel de l'irrationnel dans l'obstination des autorités sanitaires à *reconduire le virus à la frontière*, alors même qu'elles n'ont aucune certitude sur l'efficacité à long terme d'une telle stratégie. La soif de maîtrise y joue certainement un grand rôle – on ne va tout de même pas rester les bras croisés ! Il faut dire aussi que, contrairement à l'immunité vaccinale, l'immunité naturelle présente un sérieux inconvénient : elle est gratuite.

Pour contraindre les éleveurs réticents à vacciner leurs bêtes, on a recours à des menaces voilées, relayées par les vétérinaires : ceux qui n'obtempèrent pas risquent des poursuites, voire une suppression des primes de la PAC – un argument de poids dans le monde agricole. La majorité des éleveurs qui font vacciner leur cheptel voient s'abattre sur leurs animaux une nouvelle vague de mortalité et de symptômes, cette fois chimico-endémiques. Dans un mouvement de démagogie médiatique, on a distribué les premières doses disponibles aux régions déjà touchées par la maladie ; en d'autres termes, on a vacciné en priorité les bêtes porteuses du virus, ce qui aggrave notoirement les symptômes. Et les brebis et les vaches gestantes, malgré des contre-indications pourtant connues de longue date². Sur le sillage des seringues, les éleveurs constatent nombre de décès, d'avortements, de « veaux fous » ou malformés, d'anorexies et d'inflammations, ainsi qu'une production de lait diminuée³. Autant d'effets

1 « La langue bleue à l'assaut de l'Europe », *Le Nouvel Observateur*, 4/10/07.

2 Comme le rappelle René Riesel dans sa « Lettre ouverte à la Direction des Services Vétérinaires », 17 octobre 2009.

3 AFSSA, Bilan des effets indésirables rapportés après vaccination contre la FCO, 31/08/09.

indésirables que l'AFSSA reconnaît du bout des lèvres tout en plaidant que « l'interprétation est délicate et dépend étroitement de la qualité des informations reçues ». Coût total de la campagne de vaccination : 98 millions d'euros de fonds publics.

« La gestion des crises se prépare en temps de paix »

En mai 2008, soit sept mois avant l'arrêté rendant la vaccination obligatoire, un colloque intitulé « Mondialisation, réchauffement climatique et risques sanitaires émergents : quelles solutions ? » rassemblait dans la salle Colbert de l'Assemblée nationale les principaux représentants des secteurs de l'agriculture et de la santé, parmi lesquels Michel Barnier. L'événement était organisé par la Fondation Prométheus, qui regroupe sous la présidence de Bernard Carayon, député du Tarn, dix grands groupes industriels et financiers, parmi lesquels Sagem Défense Sécurité, Thalès communication, EADS, Alstom, les laboratoires Pierre Fabre, Servier et Sanofi-Aventis⁴.

Les participants, visiblement, étaient tous du même avis : l'irruption de la fièvre catarrhale montre bien que « la prévention des épizooties est sous-budgétisée, notamment en ce qui concerne la prévention »⁵. Compte-tenu de l'intensification des échanges et du réchauffement climatique, il est désormais décisif de mettre en place une véritable politique de gouvernance sanitaire. Comment ? En améliorant la surveillance du territoire et des frontières, l'identification et le suivi informatique des cheptels, et en stimulant la recherche pharmaceutique, autant de mesures incontournables que permettrait un « fonds mondial d'aide à la lutte contre les risques sanitaires ». En clair, les Etats doivent subventionner les puces électroniques, les systèmes informatiques de détection et de surveillance, ainsi que les médicaments et les vaccins... que fabriquent Sagem, Thalès, Sanofi etc, c'est-à-dire les organisateurs du colloque. Aussi, pour l'ensemble de ces *partenaires réunis*, il semblait aller de soi que la lutte contre les épidémies passe avant tout par « l'émergence d'une politique industrielle – fût-elle concentrée sur quelques pays volontaires – favorisant le développement d'entreprises de dimension européenne à vocation mondiale ».

Ce jour-là, c'était Nicole Bricq, sénatrice de Seine-et-Marne, qui présidait la deuxième table ronde intitulée « Quels acteurs ? ». Deux mois plus tard, c'est encore Nicole Bricq qui présente le rapport au Sénat intitulé « La gestion de la FCO : des enseignements pour l'avenir ». Est-il nécessaire de préciser que ses préconisations de rapporteure spéciale se révèlent assez semblables aux conclusions du colloque ? « Améliorer la prévention des menaces liées aux animaux, la surveillance et la préparation des Etats-membres face aux crises, par le biais d'un soutien aux mesures de biosécurité sur les exploitations agricoles, l'identification et le suivi des mouvements d'animaux, le renforcement de la biosécurité aux frontières ; mettre l'accent sur la science, l'innovation et la recherche. »

La Semaine Vétérinaire a rendu compte des enjeux de ce colloque dans un dossier au titre évocateur : « La gestion des crises se prépare en temps de paix ». L'arrivée de nouvelles maladies nous obligerait donc à entrer en état de guerre ? La loi martiale, et le gibet pour les traîtres ? Il faut reconnaître que l'état d'urgence a bien des avantages. Naomi Klein a montré, dans *La stratégie du choc*, comment les industriels ont appris au cours de ces dernières décennies à tirer parti des guerres et des catastrophes, profitant du désarroi général pour faire main basse sur des marchés convoités, sous la protection de forces armées et de lois d'exception. Ainsi, le « droit d'ingérence sanitaire », pour lequel militent activement les représentants de l'industrie du risque, permettrait de contraindre les populations à se plier à des mesures sanitaires d'exception : surveillance, vaccination, confinement. Il peut aussi servir, comme il est dit dans ce colloque, « à aider les pays en voie de développement à mettre en place un vrai dispositif de surveillance et d'alerte », c'est-à-dire à contraindre les dirigeants de certains pays à recourir au même arsenal de biosécurité, sous peine de mesures de rétorsion. Pour les industriels, l'intérêt est évident : le marché est ouvert de force et la clientèle, captive. D'ailleurs, dans *La Semaine Vétérinaire*, les conclusions du colloque de 2008 sont ainsi résumées : « L'avis de tous les participants est unanime <sic> : des plans de gestion de crises sanitaires sont nécessaires, comme il en existe pour les

4 Entreprise qui, à la faveur de la « Pandémie Grippe A », annonce 465 millions d'euros de bénéfices pour l'année 2009.

5 Les citations sont tirées des actes du colloque, disponibles sur le site de la Fondation Prométheus.

catastrophes naturelles, qui réunissent secteur public et partenaires privés (...) Différentes possibilités sont suggérées : la réalisation d'exercices d'alerte, la création de stocks de vaccins, l'amélioration de la communication avec le public via les médias, mais aussi entre les différents acteurs publics et privés, en santé animale comme en santé humaine. » En temps de guerre, encadrement militaire, vaccins obligatoires et propagande officielle ; et en temps de paix, quadrillage du territoire, fichage génétique, géo-localisation et identification électronique. Voilà campé dans les grandes lignes le chantier de la dictature sanitaire, où le port du masque sera bientôt obligatoire.

Chaque crise sanitaire laisse derrière elle de nouvelles restrictions de liberté. Depuis l'épidémie de vache folle, il est interdit de vendre des taureaux n'ayant pas été préalablement testés. Les scandales alimentaires de ces dernières années ont fourni un prétexte au puçage systématique des animaux d'élevage. L'arrivée de la FCO a permis d'accélérer la mise en place du fichier SIGAL, qui recense tous les bovins du territoire et permet de connaître l'état sanitaire de chaque animal. Au fond, la gouvernance sanitaire signifie ceci : retirer au commun des mortels le droit de prendre soin de son corps, de la santé de ses enfants, de ses bêtes. Il est de moins en moins admis que l'on puisse se nourrir, se soigner et se reproduire indépendamment des laboratoires et des organismes gestionnaires. La vie est une affaire trop importante pour être laissée aux bons soins des gens ordinaires.

Mais s'il en est ainsi, ce n'est pas parce que les vivants cohabiteraient désormais avec la menace permanente de ces « risques émergents », qui servent surtout – même s'il est vrai que deux siècles d'industrialisation ont entraîné des processus irréversibles et largement inconnus - à nous terrifier et à invalider notre sens commun. S'il en est ainsi, c'est plutôt parce que la vie est devenue, au même titre que le charbon ou l'uranium, la matière première d'une industrie. C'est le projet des biotechnologies que de conditionner le vivant, de le programmer, d'en augmenter les performances...et de le vendre. De fait, les dirigeants, conscients de l'intérêt économique de ce secteur, ne cessent, au nom de l'impératif de sécurité, de discréditer les techniques concurrentes de préservation du vivant, notamment en persuadant les populations qu'aujourd'hui, compte-tenu de l'instabilité biologique globale, elles ne sont plus « sûres ». Dans un avenir proche, la sélection génétique, l'insémination artificielle et la fécondation *in-vitro*, déjà presque systématiques pour la reproduction des animaux d'élevage, pourraient devenir pour les humains la seule manière responsable d'assurer leur descendance, la seule manière, même, qu'autoriserait les normes de biosécurité en vigueur. C'est ce que préfigure la batterie de tests, notamment génétiques, auxquels sont soumis aussi bien les animaux d'élevage que les futures mères, de même que la généralisation des prélèvements ADN au sein de la population.

La gestion des crises sanitaires n'a donc que très peu de rapport avec la santé. Le cas de la FCO l'illustre bien : les éleveurs indépendants, ces « derniers mohicans-péquenots », ont une connaissance empirique approfondie de leurs bêtes et de leur milieu ; ils semblent les mieux placés pour faire face à la fièvre catarrhale comme à l'apparition d'autres maladies. Les institutions scientifiques s'illustrent au contraire par leur prétention et leur irresponsabilité, en déclenchant des processus biologiques à grande échelle qu'elles ne maîtrisent pas – personne n'est capable de dire quels seront les effets à long terme de ce vaccin. D'autre part, les mesures de traçabilité qui se multiplient, comme le puçage des cheptels, servent bien moins à garantir une quelconque santé des animaux – ce qui exigerait de transformer radicalement les techniques d'élevage conventionnelles – qu'à fluidifier la circulation mondiale des marchandises agricoles, c'est-à-dire à augmenter la productivité des exploitations et, partant, les risques de pandémies. En revanche, cette gestion étatique ou supra-étatique des épizooties et des épidémies a chaque fois pour effet de déposséder les individus, apeurés ou contraints, des moyens d'y faire face par eux-mêmes. Chacune de ces crises supposées renforce le monopole technique que s'arroge l'expertise scientifique, au détriment des savoir-faire qui subsistent ou s'inventent loin des laboratoires.

Célia Izoard.

Article extrait de **Z**, Revue Itinérante de Critique Sociale, n°3
(www.zite.fr/disponible en librairie en mars 2010).